



## 3D : Demande de projet en vertu du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

<b>1</b> Identification du propriétaire	
Nom et prénom :	Courriel
Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :	N° Téléphone :
<b>2</b> Identification du représentant autorisé (si le demandeur n'est pas le propriétaire, joindre une procuration signée du propriétaire)	
Nom et prénom :	Courriel
Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :	N° Téléphone :
<b>3</b> Emplacement visé	
Adresse :	N° de lot (cadastre du Québec) :
Usage du bâtiment / occupation actuelle :	
Présence d'un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Terrain comportant des pentes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>4</b> Objet des travaux	
<input type="checkbox"/> Bâtiment principal <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire <input type="checkbox"/> Aménagement extérieur	
<input type="checkbox"/> Subdivision d'un terrain (uniquement applicable aux secteurs visés par le PIIA-05 ; sommets et versants de montagnes)	
Bâtiment visé (le cas échéant) : <input type="checkbox"/> Existant <input type="checkbox"/> Projeté <input type="checkbox"/> Agrandissement	
Description des travaux (matériaux, couleur, hauteur, etc.) :	

**5 Exécutants des travaux**

**Entrepreneur** (si coché, remplir la section ci-dessous)       **Auto-construction** (si coché, ne pas remplir la section ci-dessous)

Nom de l'entreprise de construction :		Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :	
Courriel de l'entreprise :	N° Téléphone de l'entreprise	N° de licence RBQ :	
Nom du responsable des travaux :	N° Téléphone du responsable :	Courriel du responsable :	

**Arpenteur-géomètre**

Nom et prénom du professionnel :		Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence OAGQ :	

**Signataire(s) des plans de construction**       Architecte       Technologue       Ingénieur

Nom, prénom du professionnel et titre :		Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence de l'ordre professionnel :	
Nom, prénom du professionnel et titre :		Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence de l'ordre professionnel :	

**5 Signature du propriétaire**

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Il comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant la dérogation mineure.

Date :	Signé à :
--------	-----------

*SIGNATURE DU PROPRIETAIRE*



## 3D : Demande de projet en vertu du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

### Contenu obligatoire de la demande de PIIA

(les éléments ici précisés sont à titre indicatif seulement; le *Règlement numéro 2012-363 et ses amendements* détermine avec précision le contenu obligatoire des demandes de PIIA).

#### La demande de PIIA doit comprendre :

- le nom, prénom et domicile du propriétaire ou de son représentant autorisé;
- le nom, prénom et adresse du ou des professionnels ayant travaillé à la préparation des plans et documents;
- l'identification cadastrale du ou des terrains concernés, les dimensions et les superficies;
- la date, le titre, le nord astronomique et l'échelle des plans;
- les caractéristiques naturelles du terrain (cours d'eau, marécage, roc de surface, espace boisé, zones d'inondation, etc.), s'il y a lieu;
- plan de drainage avec contrôle des débits des eaux pluviales et bassin de décantation;
- plan des mesures de mitigation pour empêcher l'érosion des sédiments, lors des travaux;
- de plus, pour les commerces d'hébergement et les projets intégrés d'habitation, il doit être démontré qu'aucuns travaux d'aménagement ou de construction ne doivent impliquer le déversement, dans le sol, d'une concentration de phosphore de plus de 1 milligramme par litre;
- des mesures doivent être prises pour s'assurer que les sites archéologiques cartographiés soient inventoriés par un spécialiste, avant ou durant les travaux d'excavation, lesdits sites étant illustrés au plan 3 de l'étude de potentiel archéologique préhistorique préparée par la firme Ethnoscop inc. en octobre 2005, et dont un exemplaire est joint au présent règlement comme annexe «C-1»;
- le plan de morcellement ou d'implantation d'une nouvelle construction;
- l'état actuel du terrain et l'aménagement qui en est projeté; une esquisse architecturale de tout bâtiment projeté ou une photographie du bâtiment existant selon le cas;
- des photographies illustrant la relation entre les bâtiments projetés et ceux avoisinants;
- les principales caractéristiques ainsi que les couleurs, dans le cas d'un bâtiment projeté ou d'un bâtiment dont on modifie le revêtement extérieur;
- un plan indiquant la position de tout arbre mature qui doit être abattu ainsi qu'un projet de remplacement de cet arbre montrant l'emplacement proposé de l'arbre le remplaçant;
- l'échéancier de réalisation des travaux projetés;
- tout autre document exigé par la réglementation d'urbanisme ou par le fonctionnaire désigné.

#### Travaux assujettis à la procédure de traitement de demande de PIIA

L'approbation par le conseil d'une proposition de travaux assujettis, selon les demandes définies sous chaque secteur de PIIA, est obligatoire préalablement à l'émission de tout certificat d'autorisation ou permis de construction visant les travaux suivants :

- a) la subdivision d'un terrain, uniquement applicable aux secteurs visés par le PIIA-05 – Sommets et versants de montagnes;
- b) la construction d'un nouveau bâtiment;
- c) la modification de tout bâtiment existant par l'ajout d'au moins un étage ou par un agrandissement équivalant à plus de 50 % de la superficie du plancher existant.

Sont néanmoins exclus de l'application du présent règlement les travaux de réparation ou de modification suivants :

- d) tout travaux et tout ouvrage n'impliquant aucune modification du gabarit;
- e) tout travaux et tout ouvrage n'impliquant aucune modification visuelle et/ou architecturale de l'enveloppe extérieure.

#### Cheminement d'une demande (résumé des étapes, voir le *Règlement* pour plus de précision)

1. Demande adressée au directeur du Service de l'urbanisme.
2. Étude de la demande et avis du comité consultatif d'urbanisme.
3. Décision du conseil municipal (par résolution : demande acceptée avec ou sans condition, ou demande refusée).
4. Le cas échéant, modification aux plans et documents.
5. Dépôt de la demande de permis.
6. Délivrance du permis ou du certificat si toutes les conditions de la résolution sont respectées et si la demande respecte la réglementation municipale (autre que le ou les éléments dérogatoires autorisé(s)).

#### Frais d'étude de la demande

Demande de PIIA

0 \$

### **CONSIGNES AU DEMANDEUR**

Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.

1. Réunissez les documents requis.
2. Déposez votre demande au comptoir de la Municipalité selon les heures d'ouverture ou transmettez-la par courriel à l'adresse [urbanisme@nominingue.ca](mailto:urbanisme@nominingue.ca)
3. Acquitter les frais d'étude de la demande par téléphone ou en personne à la réception de la Municipalité, soit par chèque, par argent comptant par Interac et ou crédit.

### **NOTES IMPORTANTES**

La Municipalité de Nominingue se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder le processus de demande de PIIA. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande.

Des délais additionnels à ceux prévus pour les demandes de permis et certificats sont à prévoir pour une demande de PIIA.

L'acceptation de la demande de PIIA ne soustrait pas au demandeur l'obligation d'obtenir un permis ou un certificat. Le demandeur doit déposer une demande complète et conforme de permis ou de certificat au fonctionnaire désigné et en ce sens, les délais prévus à l'analyse des demandes de permis et certificats sont applicables.